



L'an deux mille vingt-six le 7 du mois de mai s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 29 avril 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. DROUVILLE Marc – M. SALVE Olivier – Mme DOYEN Audrey – M. LEMOINE Anthony
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie - Mme
MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique Mme
MARCHAL Astrid – M. GUEZET Philippe – Mme MILLET Prisca – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY Dominique - M.
GODEFROY Michaël – M. MALGRAS Jean François – M. THOMAS Claude – Mme ROBILLOT Fanny -M. BOUCHEZ Hubert
M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe - Mme LORETTE
Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. VANNESSON Jean François –
M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. BERNARD Philippe - M. GUILLAUME Geoffrey
M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme GEHLFUSS Virginie - M. MICHEL Olivier – Mme
DEGUILI Sabine – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis - M. THIRION Christian – M.
CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Alain – M. LOUIS Didier

Procurations : Mme RAMPON Catherine à M. CHANE Alain – M. IOHNER Christophe à Mme MARCHAL Astrid

Excusé(s) : M. GRANDADAM Daniel -

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe

L'assemblée dénombrait : **53 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 56

Présents : 51

Pouvoirs : 2

Excusés : 1

Votants : 53

Date d'affichage : 13 mai

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 53

Contre :

Absentions :

INSTITUTION

19_05_2026

Désignation des représentants à l'ASCOMADE

Vu l'installation du conseil communautaire du 9 avril 2026, il convient de renouveler les représentants de la Communauté de communes Seille et Grand Couronné auprès de l'ASCOMADE,

Philippe VOINSON, vice-président à l'eau et à l'assainissement, explique que l'ASCOMADE (Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'environnement), est un organisme auquel adhère la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné depuis 2019 pour son volet assainissement.

Cette association a pour objectifs de faciliter les échanges d'informations et d'expériences entre ses membres, de réaliser des actions communes permettant de mutualiser les moyens et d'apporter à ses membres une assistance technique, financière et juridique.

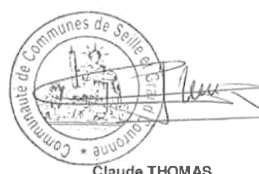
Philippe VOINSON propose à l'assemblée du conseil communautaire de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant, qui seront représentants de la Communauté de communes Seille et Grand Couronné à l'ASCOMADE pour la durée de l'adhésion.

Le Conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Procède** à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à l'ASCOMADE
- **Désigne :**

Délégué titulaire : M. VOINSON Philippe

Délégué suppléant : M. BARTHELEMY Philippe



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2026.05.13 08:34:02 +0200
Ref:10995156-16577222-1-D
Signature numérique
le Président